



## Secteur Sport

Note SPORT et MJS  
02/11/2015

**L'enjeu syndical et politique :** lutter contre le démantèlement progressif du ministère des sports et revendiquer une véritable politique de service public du sport sur l'ensemble du territoire.

Les élections régionales : un moment privilégié pour nos revendications.

**Le ministère JS est victime d'un désengagement de plus en plus prononcé de l'Etat, allié à une territorialisation (régionalisation) des politiques sportives :**

### Des faits :

- Un budget 2016 Sport de 233 millions d'€ (0,06 % du budget de l'Etat),
- Un budget 2016 CNDS de 253 millions d'€, alimenté par les jeux et les paris sportifs,
- Une diminution constante du nombre de Professeurs de Sport depuis 2010 de près de 6 % (moins 20 % dans les départements).
- Un acte 3 de décentralisation qui comprend les nouvelles régions (13). 17 régions restructurées en 7 nouvelles régions (six ne bougent pas), la loi NOTRe, les métropoles et la revue des missions.
- Depuis 2014 les Collectivités territoriales perdent 11,7 Mds d'€ répartis de 2014 à 2017 (28 Mds en cumulé pour les budgets des CT) et dans le même temps, l'Etat transfère une bonne partie de la politique sportive sur elles.
- Une restructuration dans la suite de la REATE dans les 7 nouvelles régions où l'on voit pour le ministère des sports : Les Directions Régionales (DRJS) passer de 17 DR à 7 DR dans les 7 nouvelles régions. Ces DR deviennent en fait des « Directions régionales et départementales (sic) jeunesse et sport cohésion sociale » (DRDJSCS) !

Les anciennes DRJS (10 supprimées) intègrent les DDI (Directions départementales inter ministérielles, se déclinant en DD de cohésion sociale (DDCS) et/ ou de protection des populations (DDCS PP)). Rappelons que ces DDI, où les professeurs de sports (PS) sont affectés et issus des anciennes DDJS, sont placées sous l'autorité du préfet représentant le ministre de l'intérieur et le 1<sup>er</sup> ministre. Les DR, elles, restent sous la responsabilité du ministre des sports.

**Ces nouvelles restructurations vont donc renforcer les DDI et amplifier le désengagement de l'Etat sur une politique nationale spécifique du sport, en particulier sur la démocratisation, dans les départements.** En effet le sport dans les DDI continue à être dilué et instrumentalisé dans et par la cohésion sociale et la santé. Les DR restantes, avec des effectifs affaiblis, ne connaissent pas encore leurs nouveaux rôles. Ceux-ci devraient s'arrêter pour l'essentiel à des orientations stratégiques régionales.

**Les personnels touchés** par ces restructurations ne savent toujours pas ce qui les attend en termes d'affectation, de mobilité et de missions. Les personnels dans les DDI ou DRD ne savent plus trop de quels CTM (CTM MJS ou CT des DDI ?) et CHSCT (MJS ou DDI ?) ils relèvent. Le malaise de nombreux PS par rapport à leurs missions et au sens de leur métier ne fait que croître.

- Des CREPS décentralisés : les bâtiments passent aux Conseils Régionaux (CR) à partir de janvier 2016 et les personnels TOS en 2017. Un nouveau fonctionnement du CA et du budget est institué et des élections au CA sont prévues en février 2016.
- Une politique ministérielle et des propos qui ne voient le Sport que comme un instrument au service de la cohésion sociale et de la santé et qui oublie complètement la dimension éducative au travers de la pratique des APSA. En ignorant la mission éducative c'est toute la problématique de formation des cadres professionnels et bénévoles du Sport, la question de la pédagogie et l'intervention éducative des PS qui sont posées.
- Une politique ministérielle et des propos qui utilisent les événements sportifs internationaux en France comme alibi et justification politique de démocratisation pour mieux masquer le désengagement.

- Des contenus de BPJEPS simplifiés qui impliquent moins de formation, d'exigences et de régulation. Le nouveau BPJEPS (organisation de la formation et de l'intervention dans les APSA) laisse plus de place au secteur privé, à la loi du marché, facteur d'inégalités.
- Une modification du statut des PS était en cours mais n'avance pas. Elle ne permet pas une adéquation avec le métier de PEPS (entre autres, avec le master).

D'autres aspects pourraient encore être développés.

Face à ce constat négatif et résultant du rapport de force où le SNEP FSU n'est pas le syndicat majoritaire, il importe de ne pas céder au défaitisme ou au fatalisme.

**Les Elections régionales (ER) de décembre 2015** sont dans ce contexte une étape importante pour défendre et faire entendre nos revendications y compris auprès du gouvernement et du mouvement sportif lui-même très apathique et divisé... Les nouveaux CR définiront ou pas des politiques sportives régionales dans lesquelles les PS et les DR seront impliqués.

Pour cela nous proposons aux bureaux des S3 et S2 d'interpeller tous les candidats sur les projets qu'ils portent pour la politique sportive : nous vous renvoyons au projet de courrier SNEP sur EPS, Sport Scolaire et Sport que l'on enverrait aux listes.

**NB : Nous vous joignons pour mémoire nos 10 propositions d'un projet politique sportif national pour un sport démocratisé et émancipateur ; ces 10 propositions sont pour certaines à actualiser au regard du nouveau contexte.**